

Cré-sol est une association régionale loi 1901 créée en 2003, pour mieux nous connaître consulter notre site www.cresol.fr

Une adhésion au Cré-sol vaut pour une année civile : du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Exceptionnellement et à titre solidaire, si vous étiez amené à cotiser à notre association lors du dernier trimestre de l'année en cours, cette adhésion serait prise en considération pour l'année suivante.

- **Pour les personnes morales**

NOM de la structure et du contact : _____

OBJET de la structure : _____

- **Pour les personnes physiques**

Nom et prénom : _____

- **Pour tous**

Adresse / CP et ville : _____

N° de téléphone fixe et/ou mobile: _____

Mail : _____

Site Internet : _____

Quelque chose à nous dire ? _____

Vos données personnelles seront conservées par l'association pour une durée maximale de trois ans. Si vous souhaitez qu'elles soient supprimées avant cette échéance, vous pouvez-nous le signaler à l'adresse contact@cresol.fr.

Montant de la cotisation :

- cotisation personne morale	30 euros
- cotisation personne physique	10 euros
- cotisation de soutien	(montant libre de€)
- je fais un don de€

Règlement (case à cocher) :

par chèque à l'ordre de : Cré-sol

par virement : IBAN : FR76 1450 5000 0208 1009 6924 540 BIC : CEPFRPP450

Fait à :

Le :

les [statuts de l'association](#) sont disponibles sur le site

Signature :